

PROJET PEDAGOGIQUE

ACM
Saint-Vigor-le-Grand

- été 2024 -



Sommaire

LA STRUCTURE	01
LE FONCTIONNEMENT	02
PROJET EDUCATIF – PRINCIPES	03
PROJET ÉDUCATIF – OBJECTIFS	04
LE PROJET PÉDAGOGIQUE	05
NOS OBJECTIFS	06
L'ORGANISATION	10
JOURNÉE TYPE	11
TEMPS JOURNÉE	12
TEMPS FORTS	13
AMÉNAGEMENTS	14
L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	15
LA COMMUNICATION	16
LE BUDGET	17
L'ÉVALUATION	18



La structure

ET SON TERRITOIRE

La commune de Saint-Vigor-le-Grand est située dans le département du Calvados en région Normandie.

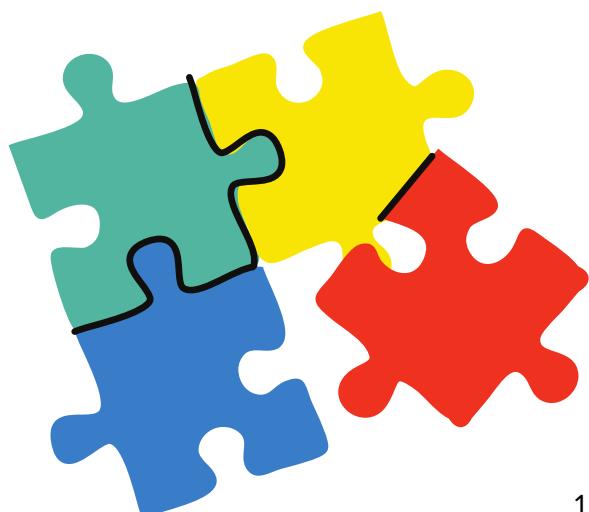
La population de Saint-Vigor-le-Grand est de 2 529 habitants, elle fait partie de l'une des 36 communes regroupant : " Bayeux Intercom " (EPCI = établissement public de coopération intercommunale).

L'accueil de loisirs a vu le jour en juillet 1993 grâce à Janine VAN ELSÜE.

Situé au 28 rue Saint Sulpice, il bénéficie de l'espace Odyssée et des installations du stade Marcel Garnier.

L'organisateur est la mairie. Le directeur est Anthony LAINE (personnel communal).

Il est habilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Calvados sous le numéro d'organisateur 014ORG0132.



Le fonctionnement

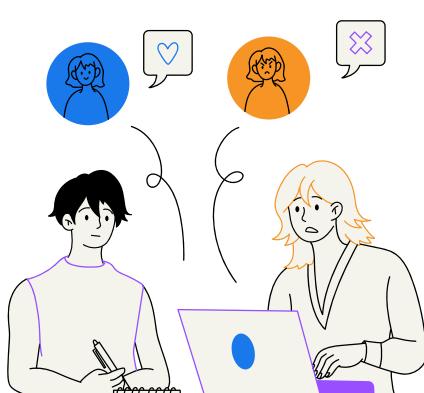


> La mise en place d'un accueil de loisirs :

Il accueille les enfants âgés de 3 ans (scolarisés) à 14 ans de 7h45 à 18h. Cet accueil est à la journée (avec ou sans repas). Il est ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf les vacances de fin d'année).

> La mise en place d'une maison des jeunes :

Elle accueille les enfants âgés de 12 ans à 17 ans. Ouvert le lundi et vendredi de 17h à 19h, le mercredi et samedi de 14h à 18h. Pendant les vacances scolaires de 14h à 18h (sauf les vacances de fin d'année).



> La mise en place d'activités accessoires :

Durant les vacances d'été pour les enfants âgés de 10 à 14 ans. Avec comme thèmes : à la ferme, à la mer, à la campagne, se déroulant sur une période de 5 jours et 4 nuits.

Le projet éducatif

PRINCIPES

- 1) Ce projet éducatif s'inscrit dans la réflexion menée dans toute recherche éducative, à savoir, le développement de l'enfant sur tous les plans : physique, intellectuel, social et culturel.**
- 2) Le centre de loisirs de Saint-Vigor le Grand est situé en zone péri-urbaine, il doit être un endroit où l'enfant va pouvoir mieux appréhender l'espace.**
- 3) Le centre de loisirs n'est ni l'école, ni le lieu de vie de famille. Il est une possibilité pour l'enfant de s'épanouir en oubliant les difficultés et les échecs, en trouvant un lieu d'accueil chaleureux, de détente et de camaraderie.**
- 4) Le centre de loisirs est un lieu où chaque enfant prend conscience des différences dans tous les domaines (physiques, intellectuelles et culturelles) et apprend à les accepter pour une plus grande tolérance sans laquelle toute vie en société est toujours menacée.**
- 5) L'équipe pédagogique est consciente que chaque enfant est unique, que la personne humaine est indivisible et évolue dans le temps et que le séjour au centre de loisirs est un apprentissage de la vie en société d'où son importance, même si la durée d'accueil est limitée.**
- 6) L'équipe s'engage à tout mettre en œuvre pour que l'enfant passe un agréable séjour tout en s'enrichissant. Il doit apprendre en s'amusant.**

Le projet éducatif

OBJECTIFS

■ Le respect de l'individu :

Le centre tient particulièrement à donner les valeurs indissociables de la dignité de tout être humain : l'égalité des droits et des devoirs.
L'enfant, en respectant la liberté de l'autre, apprend la justice et poursuit l'éducation morale donnée dans la famille et à l'école.

■ La vie en société :

En participant à des activités de groupe (développement des connaissances – cf. projet pédagogique).

- en partageant les responsabilités au sein des jeux et des activités et en respectant ses engagements.
- en prenant des décisions au sein du groupe, ce qui favorise l'autonomie.

■ Une éducation à la citoyenneté :

- en mesurant l'importance de l'environnement spatial, celui du lieu d'accueil (respect des locaux, du matériel, de la propreté, du coût...etc.).
- en prenant conscience de la nécessité de respecter la nature et le patrimoine.
- en apprenant à écouter l'autre (le camarade ou le personnel d'encadrement) l'enfant découvre le voisin, le compatriote et l'ouverture d'esprit.

Le projet pédagogique

C'est quoi un projet pédagogique ?

C'est « un descriptif du fonctionnement du centre de vacances ou de loisirs en termes d'objectifs éducatifs, de méthodes pédagogiques et de moyens matériels et humains. »
Source : Direction de la jeunesse et des sports

Le directeur de l'accueil de loisirs est garant des règles émises par la DRJSCS. Il fait en sorte que ce projet pédagogique soit en accord avec ces règles et qu'il soit appliqué tout au long de la période d'ouverture de l'accueil.

Le projet pédagogique vise avant tout à placer l'enfant au centre du projet et de la vie de l'accueil.

Nos objectifs

AXE 1: *Conduire l'enfant à être acteur et autonome : (cf éval page 18)*

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Accompagner l'enfant lors de sa venue au centre

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Permettre à l'enfant d'être et de se sentir responsable de ses actions ;
- Permettre à l'enfant de s'exprimer et de donner son avis ;
- Permettre à l'enfant de s'exprimer, d'interagir et d'échanger avec autrui.

MOYENS MIS EN PLACE

- Responsabiliser ;
- Temps d'échanges ;
- Découverte et création ;
- Choix de l'enfant ;
- Activités ;
- Participation vie quotidienne ;
- Activités par pôles.

Nos objectifs

AXE 2 : *Favoriser la coopération en collectivité : (cf éval page 18)*

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Accompagner l'enfant au sein du collectif

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Transmettre et échanger des valeurs (respect, tolérance, entraide et la bienveillance) ;
- Apprendre à percevoir, à maîtriser et à exprimer ses émotions ;
- Favoriser la cohésion et le vivre ensemble ;
- Apprendre à accepter les différences au quotidien.

MOYENS MIS EN PLACE

- Mise en place des règles de vie sur lesquelles l'enfant s'engage et s'investit dans la réalisation ;
- Activités autour de l'expression (émotions) ;
- Débat , temps de parole et échanges ;
- Mise en place d'ateliers collectifs (créatifs ou sportifs) où les enfants ont la possibilité de s'entraider et de coopérer ;
- Amener les enfants à partager l'espace de vie collective (matériel pédagogique et espaces d'activités) ;
- Proposer des activités collectives, jeux par équipe (entraide et coopération) ;
- Réunion collective d'enfants pour évoquer les situations si nécessaires ;
- Bilan ludique avec les enfants en fin de journée ou d'activités ;
- Questionnaire auprès de l'équipe d'animation.

Nos objectifs

Thématique de cet été :

AXE 3 : *Amener à une ouverture d'esprit et de nouveauté : (cf éval page 18)*

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Permettre à l'enfant de s'évader de son quotidien

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Créer des liens avec des prestataires du territoire ;
- Favoriser le circuit cour avec les structures locales du territoire ;
- Développer les actions locales.

MOYENS MIS EN PLACE

- Par des rencontres et des échanges quotidiennes ;
- Par la mise en place d'action en commun ;
- Par des rencontres et des échanges au quotidien avec les partenaires et les acteurs locaux ;
- Par le prêt de matériels ;
- Par des échanges de compétences.

L'organisation

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 14 ans.

L'accueil de loisirs dispose d'une capacité de 162 enfants en juillet et de 108 enfants en août.

L'accueil de loisirs de Saint-Vigor-le-Grand est dirigé à l'année par Anthony LAINÉ, titulaire d'un BAFD (Brevet d'aptitude à la fonction de directeur).

Cet été, sera en direction sur le mois de juillet Laura GARNIER en formation BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports, spécialité loisirs pour tous).

L'équipe d'animation est composée d'animateurs volontaires diplômés du BAFA ou avec une équivalence (Licence STAPS, CAP PE...), d'animateurs stagiaires BAFA, mais aussi de non diplômés. L'équipe peut être rejoint par des stagiaires bénévoles (SNU,...).

Pour autant, ils ne sont pas pris en compte dans le taux d'encadrement de la structure.

Plusieurs groupes sont créés et ils varient selon les périodes et besoins :

Durant l'été, nous avons la possibilité de faire 4 groupes : jaune 3-5 ans / rouge 6-8 ans / bleu 9-10 ans / noir 11-14 ans.

Journée type

Une journée type pour les enfants :

07h45 : Temps d'accueil matin, tables d'activités et jeux libres.

07h45-9h00 : Arrivée échelonnée des enfants.

09h20 : Temps de regroupement, échanges d'informations avec les enfants et « Quoi de neuf ? ».

09h45 : Temps d'animation (proposés par l'équipe pédagogique et/ou « Autonome »).

12h15 : Repas.

13h30 : Temps calme / Temps libre (et de repos pour le groupe jaune).

15h00 : Temps d'animation (proposés par l'équipe pédagogique et/ou « Autonome »).

16h00 : Goûter.

17h30 : Temps d'accueil soir, tables d'activités et jeux libres.

18h00 : Fermeture de l'accueil de loisirs.

Celle-ci peut-être amenée à changer (météo, sorties, souhaits des enfants).

Temps journée

Durant leur venue, les enfants sont amenés à avoir différents temps durant leur journée :

Les temps d'accueils : s'effectue le matin et le soir au sein de l'Odyssée ou à la grille du stade Marcel Garnier pour le groupe des plus de 9 ans.

Les temps de repas : Le midi celui-ci se déroule dans la grande salle de l'Odyssée avec le mobilier adapté pour petits et grands (tables et chaises). Les repas sont fournis par l'Accueil. Le planning des repas est affiché au centre et est également disponible sur internet. Pour le gouter, il peut être effectué au centre ou à l'extérieur fournis par le P'tit plus.

Le temps de repos/calme : Pour les 3-5 ans : un temps de sieste est possible (facultatif) mais le temps calme lui est nécessaire. Pour les plus grands, ils bénéficient aussi d'un temps calme, avec la possibilité si il s'en fait ressentir, de venir se reposer dans un espace approprié.

Les temps d'animation dans la journée : se déroulent en une grande activité ou par plusieurs pôles permettant un plus grand choix pour les enfants. Un planning est effectué par l'équipe d'animation mais les enfants peuvent eux aussi proposer leur idée.

Les temps forts

Les grandes sorties - activités “phare” :

Chaque fin de mois est organisée une grande sortie pour permettre aux enfants de garder un souvenir lors d'une sortie de groupe dans un lieu en dehors du lieu d'accueil du centre de loisirs.

Les séjours dit “activités accessoires” :

Depuis 2001, des mini-camps sont organisés pour les enfants de 10 à 14 ans par groupe de 20.

Avec comme thèmes : à la ferme, à la mer, à la campagne, se déroulant sur une période de 5 jours et 4 nuits.

Les activités et repas sont préparés par l'équipe d'animation mais aussi avec les enfants. Un courrier est envoyé aux parents pour information, suivi d'une réunion avec les enfants, les parents et l'équipe d'animation concernée (réponses aux questions, préparation du matériel, constitutions des groupes, choix des menus, répartition des tâches, etc...)

Les services municipaux s'impliquent aussi sur les différents aspects logistiques et matériels.

Une participation financière est demandée aux parents des enfants qui partent pour les mini-camps.

Les inter-centres :

Lors des grandes vacances scolaires, il peut être proposé aux enfants des rencontres inter-centres autour de thèmes différents. Certaines rencontres peuvent être réservées à certaines tranches d'âge. Ces rencontres ont pour but de favoriser les échanges entre les différents centres participants.

Les aménagements

La structure et sa visite :

Une visite de la structure et une rencontre avec l'équipe est possible en amont de la venue de l'enfant ou le jour j.

L'idée est de permettre une première approche et un premier repère au sein de la structure, plongeant l'enfant dans un lieu rempli de découvertes et de jeux.

Les enfants peuvent s'amuser, apprendre et interagir avec les autres, tandis que les parents ont l'occasion de se familiariser avec les lieux.

C'est un moment qui est propice pour le(s) parent(s)/ responsable(s) pour poser des questions sur le fonctionnement de la structure et d'échanger sur les besoins et la personnalité de leur enfant.

Le règlement intérieur du centre :

L'ensemble des modalités de fonctionnement et de règlement sont indiquées dans le livret du centre de loisirs de Saint-Vigor-Le-Grand.

Il est demandé aux familles de compléter le dossier sur chaque période de l'année. Le règlement intérieur ainsi que le dossier d'inscription sont disponible sur le site internet de la mairie ou bien directement sur place.

L'équipe pédagogique

1

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Laura GARNIER

Anthony LAINÉ

2

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Composée d'environ 35 personnes en juillet (cf arbre de l'été dans le hall).

3

LES AGENTS

Nathalie DELAFONTAINE

Patricia PINGUET

4

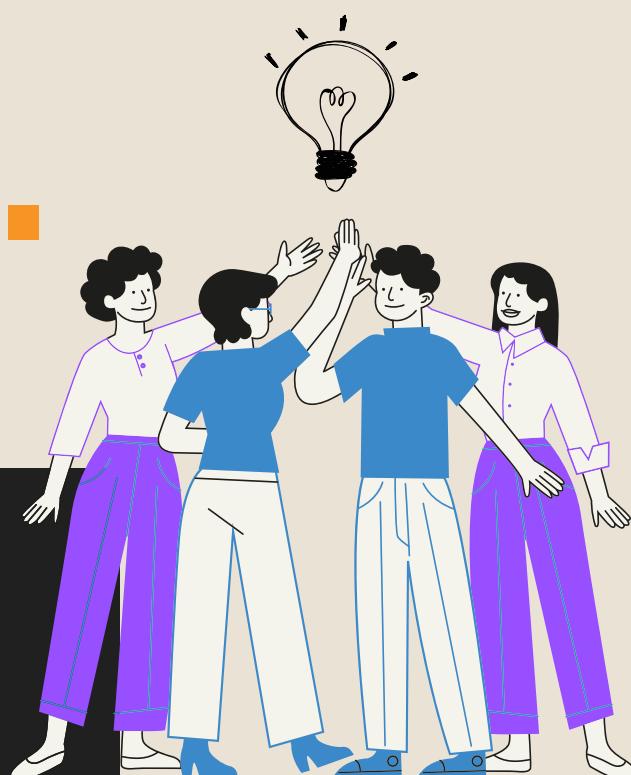
LES PARTENAIRES

L'Accueil

Le P'tit plus

L'ASSV

La Caf



La communication



ENFANTS – ENFANTS

Par la mise en place de différentes formes de jeux.

Le jeu étant un moyen essentiel de développement et de sociabilisation de l'enfant dans le centre de loisirs.



ENFANTS – ANIMS

Les animateurs s'appuient sur 4 approches de l'activité :

- Laisser jouer
- Donner à jouer
- Jouer avec
- Faire jouer



ENFANTS – PARENTS

Par la mise en place de temps d'accueils (matin, soir et/ou midi).

Le but étant d'instaurer des rituels sécurisant pour les enfants mais aussi les responsables.



ANIM – PARENTS

Par la mise en place de temps d'accueils (matin, soir et/ou midi).

Le but étant de permettre une communication direct avec le responsable.



AFFICHAGES

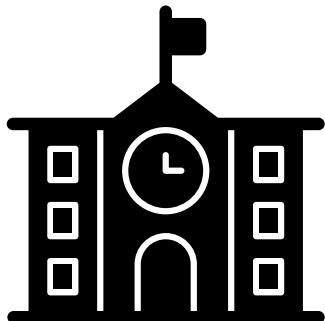
Par la création d'un arbre de l'été - affichages obligatoires - outils (classeurs et numériques)



INTERNET

Page Facebook du centre ;
Panneau Pocket ;
Site et mail de la mairie.

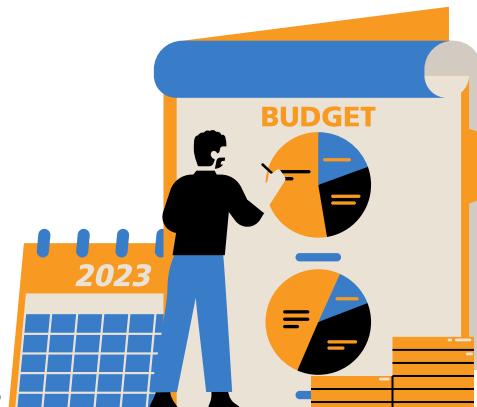
Le budget



C'est quoi un budget primitif ?

C'est " un budget voté par l'assemblée locale en début d'exercice. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice. Il détermine aussi les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité. "

Source : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.



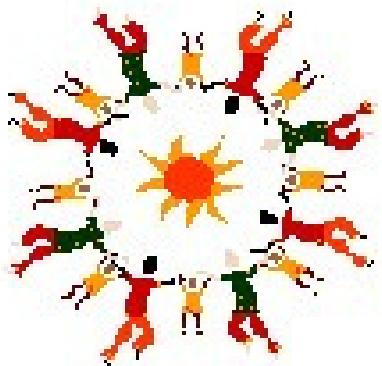
Il est établi par la mairie et à hauteur de 100.000 euros par an, avec une répartition par période. Il peut-être amené à changer selon un besoin, une demande particulière.

L'évaluation

L'évaluation du projet pédagogique s'effectue à plusieurs moments, permettant d'évaluer les objectifs établis :

- Lors de sa conception avec l'équipe d'animation qui y apporte des remarques afin de l'améliorer.
- Durant la journée, grâce à la mise en application du projet nous permettant de tirer des conclusions en temps réel. Un point est fait durant les réunions ou en temps informel. Suite à ces constats, des rectifications sont apportées et mises en place.
- Tous les jours par les enfants qui pourront partager leur satisfaction (échanges) en fin de journée.
- Il est possible pour les familles et les partenaires de donner leurs avis sur des temps formels et/ou informels.
- Tous les jours, les animateurs remplissent une feuille bilan permettant d'évaluer la satisfaction des enfants ainsi que la réussite ou non des moyens dans l'atteinte des objectifs pédagogiques.
- Des évaluations sont soumises à l'ensemble de l'équipe d'animation en fin de période.





CONTACT :

GARNIER Laura

FORMATION BPJEPS LTP – ACM ET MDJ

28 RUE SAINT-SULPICE 14400 – SAINT-VIGOR-LE-GRAND

MAIL : LAURZGARNIER37@GMAIL.COM –
COMMUNE.SAINTVIGORLEGAND@WANADOO.FR

TÉLÉPHONE : 02 31 92 10 23